

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

Assemblée générale Documents officiels Soixante-dix-huitième session Supplément nº 1



A/78/1*

Documents officiels Soixante-dix-huitième session Supplément n° 1

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation



Nations Unies • New York, 2023

^{*} Nouveau tirage pour raisons techniques (29 août 2023).

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

[7 juillet 2023]

Table des matières

Chapitre			Page
I.	Introduction		4
II.	Activité de l'Organisation		8
	A.	Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable.	8
	B.	Maintien de la paix et de la sécurité internationales	15
	C.	Développement en Afrique	20
	D.	Promotion et protection des droits humains	21
	E.	Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	24
	F.	Promotion de la justice et du droit international	26
	G.	Désarmement.	27
	H.	Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme	29
III.	Bon	fonctionnement de l'Organisation	32

23-06645

Chapitre I

Introduction

- 1. L'année écoulée¹ a été marquée par la complexité croissante des crises que notre monde traverse : la pauvreté, les inégalités, la faim et la hausse du chômage ; l'inégalité et l'incertitude des perspectives économiques mondiales ; l'aggravation de l'urgence climatique ; les conflits, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Systématiquement, ce sont les personnes et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les plus durement touchées.
- 2. Pendant ce temps, les droits humains sont mis à mal, d'autant plus que les écarts économiques et sociaux se creusent et que les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) perdurent. Les femmes et les jeunes continuent d'être tenus à l'écart des espaces économiques, civiques et sociaux, ce qui prive des sociétés entières de leurs contributions et de leurs idées. Le rétrécissement de l'espace civique, la propagation rapide de la mésinformation et de la désinformation et la montée des discours haineux et de la misogynie nous éloignent les uns des autres, alors que nous aurions besoin, plus que jamais, d'unité et de solidarité.
- 3. Sur le plan géopolitique, la méfiance et les rivalités ont atteint un degré sans précédent depuis plusieurs décennies. Les divisions sont de plus en plus profondes au sein des pays aussi bien que dans la communauté mondiale. Des pays et des régions entières se tournent le dos et laissent dépérir cette entreprise urgente et vitale : bâtir ensemble un avenir meilleur.
- 4. Dans le même temps, l'humanité peine encore à trouver un équilibre entre les grandes promesses des innovations technologiques telles que l'intelligence artificielle et les médias sociaux, et la nécessité de faire face aux menaces qui pèsent manifestement sur les droits des personnes à la sécurité et à la vie privée.
- 5. Cela étant, le présent rapport fait ressortir que les femmes et les hommes qui composent le personnel de l'ONU sont déterminés à faire face à ces crises et à engager l'humanité sur une nouvelle voie vers la paix, la stabilité et la prospérité. J'y mets en lumière des exemples inspirants de cette détermination, qui se fonde sur notre conviction qu'un monde meilleur est non seulement nécessaire, mais aussi à notre portée.
- 6. Les besoins ne sont jamais aussi grands que dans les situations d'urgence.
- 7. En 2022, nous avons coordonné avec nos partenaires sur le terrain des plans de réponse humanitaire au bénéfice de 216 millions de personnes dans 69 pays et territoires et apporté une aide et une protection vitales à près de 160 millions de personnes qui en avaient besoin d'urgence. Grâce à la générosité de nos donateurs, nous avons mobilisé un montant record de 30 milliards de dollars pour l'aide humanitaire.
- 8. Nous avons répondu à des crises régionales dans le Sahel et la Corne de l'Afrique, où la sécheresse, la pauvreté, l'insécurité et le risque imminent de famine forment ensemble un mélange mortel. Nous avons apporté une aide humanitaire à 17 millions de personnes dans la Corne de l'Afrique en 2022, de même qu'à environ 20 millions de personnes dans le Sahel.

4/34 23-06645

_

¹ La période considérée va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, comme l'exercice budgétaire du Secrétariat de l'ONU. Étant donné que l'exercice budgétaire des opérations de maintien de la paix va du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et que le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale en septembre, il est également tenu compte de quelques faits marquants des premiers mois de 2023.

- 9. En Afghanistan, nos partenaires et nous-mêmes avons fourni une aide humanitaire et une protection à plus de 26 millions de personnes au cours de l'année, y compris dans des zones auparavant inaccessibles, tout en luttant contre la restriction inacceptable des droits des femmes et des filles, en particulier leur accès à l'éducation et à des moyens de subsistance.
- 10. La paix est le cœur battant de l'Organisation des Nations Unies. Nos équipes se sont servies d'un large éventail d'outils pour prévenir, atténuer, gérer et résoudre des conflits, tout en protégeant les personnes touchées.
- 11. Nous avons redoublé d'efforts pour promouvoir la paix dans le monde entier, qu'il s'agisse de la trêve que nous avons négociée au Yémen ou de l'action que nous avons menée dans le cadre de nos 41 bureaux et missions politiques spéciales et de nos 12 opérations de paix. Le Fonds de consolidation de la paix a alloué un montant de 231 millions de dollars aux activités de consolidation de la paix menées dans 37 pays, plus d'un tiers de cette somme ayant été affectée à l'appui aux femmes et aux jeunes.
- 12. En Ukraine, l'Organisation a maintenu sa présence et fourni une aide à quelque 16 millions de personnes dans le cadre de son plan de réponse humanitaire.
- 13. Afin d'atténuer l'insécurité alimentaire mondiale et ses conséquences humanitaires, nous avons proposé à la Türkiye, à la Fédération de Russie et à l'Ukraine d'adopter l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens (Initiative de la mer Noire). À la mi-juin 2023, l'Initiative avait permis l'exportation de plus de 32 millions de tonnes de céréales et d'autres denrées alimentaires, dont plus de la moitié vers les pays en développement. Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts dans le cadre du Mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies afin de faciliter l'exportation sans entrave sur les marchés mondiaux de produits alimentaires et engrais russes, qui ne sont pas visés par les sanctions. Nous continuerons d'œuvrer en faveur d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.
- 14. Nous collaborons avec des organisations régionales, notamment l'Union africaine, pour jeter les fondations de la paix dans des pays où le conflit dure depuis trop longtemps.
- 15. En 2022, nous avons continué de rallier les pays autour de la nécessité urgente de mettre fin à la menace des armes de destruction massive en organisant des réunions importantes dans le cadre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi que la Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.
- 16. Nous avons tenu le premier Congrès mondial des victimes du terrorisme, qui a donné la parole à des personnes qui ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le fléau du terrorisme dans le monde entier.
- 17. Nos équipes de pays ont travaillé sans relâche tout au long de l'année pour aider les États à bâtir des économies, des sociétés et des systèmes plus forts et plus égalitaires qui répondent aux besoins de leurs populations.
- 18. Et pourtant, à mi-parcours de la période d'exécution du Programme 2030, la réalisation des objectifs de développement durable est au point mort et recule même dans certains cas.
- 19. Les pays en développement font les frais d'un système financier mondial dysfonctionnel et injuste, qui les prive des moyens de financement et des mesures

23-06645 **5/34**

- d'allègement de la dette dont ils ont besoin pour faire des investissements dans les énergies renouvelables, la protection sociale et la couverture sanitaire universelles, un enseignement de qualité, des systèmes alimentaires durables, les infrastructures et la transformation numérique.
- 20. Face à la crise financière mondiale, nous avons proposé un plan de relance des objectifs de développement durable afin d'accélérer la réalisation des objectifs en mobilisant de nouveaux investissements d'un montant de 500 milliards de dollars. Ce plan est axé sur trois domaines d'action où des résultats pourraient être obtenus dans le cadre de l'architecture financière internationale qui est en place aujourd'hui : a) remédier au problème des dettes onéreuses et du surendettement croissant ; b) accroître massivement les financements à long terme abordables ; c) développer les fonds pour imprévus pour les pays qui en ont besoin.
- 21. Le Sommet sur la transformation de l'éducation a replacé l'éducation parmi les priorités de la communauté mondiale. Des engagements y ont été pris pour adapter les systèmes d'enseignement au monde moderne, regagner le terrain perdu pendant la pandémie dans le domaine de l'éducation et mettre le potentiel des technologies au service de l'éducation des filles.
- 22. L'Assemblée générale a approuvé la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui portera la voix des jeunes au sein même des instances multilatérales de décision.
- 23. Le Secrétariat a aidé d'autres entités des Nations Unies à accélérer le développement de la connectivité Internet à l'échelle mondiale, fourni des conseils pratiques à des États et à des programmes au bénéfice des écoles et des populations des zones rurales. Plus de 400 millions de nouveaux utilisateurs ont rejoint la communauté numérique mondiale au cours de l'année écoulée, et plus de 5,3 milliards de personnes ont désormais accès à Internet et par conséquent à des supports d'enseignement, à des services publics et à d'autres outils numériques en ligne qui favorisent le développement et la prospérité.
- 24. L'année écoulée a été marquée par un certain nombre d'avancées dans la lutte contre la triple crise planétaire que constituent les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité. On peut citer l'adoption d'un cadre mondial de la biodiversité, la décision prise à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), sur la création d'un fonds destiné à remédier aux pertes et préjudices dus aux changements climatiques, l'ouverture de négociations en vue de l'élaboration d'un instrument mondial juridiquement contraignant sur la pollution plastique et la reconnaissance par l'Assemblée générale du droit à un environnement propre, sain et durable.
- 25. Tout au long de l'année, nous nous sommes employés à placer les voix et les droits des personnes au cœur de nos programmes, de nos services et de nos activités de plaidoyer.
- 26. Nous avons aidé à promouvoir la participation pleine et égale des femmes aux processus de paix et aux processus politiques en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne, au Yémen et ailleurs. Par ailleurs, la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap contribue à garantir que les personnes vivant avec un handicap puissent participer, dans des conditions d'égalité, à tous les aspects de la vie sociale.
- 27. À chaque étape, nous avons tout mis en œuvre pour renouveler l'attachement de la communauté mondiale au multilatéralisme et à la Charte des Nations Unies. Nous avons donné suite à une grande partie des propositions formulées dans mon rapport

- sur Notre programme commun, de façon à poser les bases indispensables aux décisions importantes qu'il faudra prendre sur le multilatéralisme et la gouvernance mondiale dans les mois et les années à venir.
- 28. Nous avons également poursuivi notre programme de réforme au Siège et sur le terrain.
- 29. Les États Membres se sont montrés très satisfaits du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui nous permet de mieux aligner notre travail sur les priorités des pays et de mener une action plus cohérente sur le terrain. Le passage au cycle budgétaire annuel facilitera la réforme indispensable que nous opérons pour préparer l'ONU au monde de demain.
- 30. En interne, nous avons continué de promouvoir l'égalité et la diversité de notre personnel dans le cadre de la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et de la stratégie révisée en faveur de la diversité géographique.
- 31. Nous avons adopté le Référentiel de valeurs et de comportements de l'Organisation des Nations Unies, qui répond à l'objectif d'une culture institutionnelle fondée sur l'inclusion, l'intégrité, l'humilité et l'humanité. Ayant pris l'engagement d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, nous avons continué de renforcer la coordination et l'application du principe de responsabilité afin de prévenir et de combattre ce fléau.
- 32. En ces temps de troubles et d'incertitude, l'action et la mission de l'Organisation sont plus nécessaires que jamais.
- 33. Les résultats exposés dans le présent rapport fruits des efforts quotidiens de notre personnel dévoué contribuent à prévenir et à atténuer les crises et à nous rapprocher de l'avènement d'un monde plus pacifique et plus durable.
- 34. L'ONU ne cessera jamais de lutter pour bâtir un avenir meilleur.

23-06645 **7/34**

Chapitre II

Activité de l'Organisation

A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

Contexte

35. Dans un contexte où la population mondiale a atteint 8 milliards d'habitants en 2022, la réalisation des objectifs de développement durable est au point mort. Elle a même reculé en ce qui concerne la pauvreté, l'emploi, la santé et l'éducation ainsi que dans d'autres domaines. La triple crise planétaire – les changements climatiques, l'appauvrissement des ressources naturelles et de la biodiversité, et la pollution et les déchets – menace toutes les formes de vie, et ses effets touchent les pauvres dans une mesure disproportionnée. La pandémie de COVID-19 et les crises alimentaire et énergétique mondiales, aggravées par la guerre en Ukraine, ont également entravé la réalisation des objectifs. Ce sont avant tout les femmes et les autres groupes vulnérables qui en font les frais : le nombre de femmes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté de 15 millions – une hausse stupéfiante. Les liens complexes qui existent entre la croissance démographique, les fractures qui séparent les zones urbaines des zones rurales, la pauvreté et les changements climatiques font ressortir combien il est urgent de renouveler notre engagement en faveur d'une vision globale du développement durable.

Grands objectifs

36. L'ONU aide les États à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres stratégies de transformation. Aux quatre coins du monde, nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent l'appui que les entités des Nations Unies apportent conjointement aux États afin de réaliser les objectifs arrêtés au niveau mondial. Notre action est notamment guidée par l'Accord de Paris, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Nouveau Programme pour les villes, le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

Principales réalisations

Mise en œuvre du Programme 2030

- 37. Malgré les reculs enregistrés au niveau mondial, nous avons persévéré et continué d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030.
- 38. En mars 2022, nous avons créé le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière afin de coordonner l'action de la communauté mondiale face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, à la diminution des budgets, à la montée de l'insécurité alimentaire et à l'aggravation des troubles qui secouent le monde. Entre avril et août 2022, le Groupe a partagé des notes d'orientation avec des décideurs du monde entier sur les moyens de préserver les vies et les moyens de subsistance.

- 39. Au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui s'est tenu en juillet 2022, les États Membres ont réaffirmé leur attachement au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable. Sur la base des résultats de cinq forums régionaux et de 44 examens nationaux volontaires, le forum politique de haut niveau a permis d'établir des plans d'action communs pour remettre le monde sur la voie de la réalisation du Programme 2030.
- 40. Le Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu en septembre 2022, a replacé l'éducation parmi les priorités de la communauté mondiale. Ainsi, 133 pays s'y sont engagés à moderniser leurs systèmes d'enseignement, à regagner le terrain perdu pendant la pandémie dans le domaine de l'éducation et à mettre le potentiel des technologies au service de l'éducation des filles.
- 41. Comme suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en 2021, nous avons créé le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui rassemble les connaissances et les compétences de l'ensemble du système des Nations Unies afin d'aider les pays à transformer l'agriculture de façon à l'adapter au XXI^e siècle.
- 42. En créant le premier Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, l'Assemblée générale a pris une initiative sans précédent pour renforcer les capacités des jeunes. Au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, plus de 22 000 participantes et participants ont réfléchi avec des décideurs politiques mondiaux aux moyens de mettre des idées novatrices au service des priorités des jeunes.
- 43. En 2022, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ce qui représente un progrès historique pour les écosystèmes mondiaux. Dans ce document, les parties ont défini des mesures et objectifs ambitieux pour inverser la perte de biodiversité, restaurer les écosystèmes et développer le financement de la conservation afin de contribuer à combler le déficit de financement de 700 milliards de dollars.
- 44. Pour mieux protéger les océans de la planète et la vie aquatique, les participants à la Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ont décidé de développer l'innovation, la recherche scientifique, les partenariats et l'action afin d'atteindre l'objectif 14. Les pays ont enregistré plus de 700 contributions annoncées, dont des financements de plusieurs milliards de dollars destinés à faire cesser et à réparer les dommages infligés aux océans.
- 45. Une autre étape importante a été franchie en juin 2023, lorsque les États Membres ont adopté par consensus l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.
- 46. Afin de libérer le potentiel des réseaux locaux en matière de développement durable, nous avons établi le secrétariat de la coalition Local2030. Ce nouveau bureau emploiera des ressources de l'ensemble du système des Nations Unies pour aider des acteurs locaux à favoriser les transitions dans les secteurs de l'énergie, du numérique et des services à la personne ainsi que dans l'économie verte et l'économie bleue.

Vers la fin de la pollution plastique

Signe encourageant pour l'avenir de notre planète, les États Membres ont convenu, à la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour

23-06645 **9/34**

l'environnement, qui s'est tenu en 2022, de négocier d'ici à 2024 un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.

L'espace au service du développement durable

En 2022, l'ONU a célébré le soixantième anniversaire du Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Elle a enregistré la même année plus de 2 000 satellites, le record annuel ayant ainsi été battu pour la troisième année consécutive. Globalement, 88 % des satellites lancés dans l'espace sont enregistrés auprès de l'Organisation. Ces satellites fournissent des services et des données qui peuvent contribuer au développement durable. Outil de transparence d'une valeur inestimable, le Registre est tenu par le Secrétariat depuis 1962 et a été établi formellement comme suite à l'entrée en vigueur, en 1976, de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.

Accroissement du financement du développement

- 47. En 2022, les entités des Nations Unies ont appelé l'attention sur la fracture financière mondiale. Le *Financing for Sustainable Development Report 2022* (Rapport sur le financement du développement durable 2022) a mis en évidence les obstacles majeurs qui limitent la capacité des pays en développement à faire face aux retombées de la guerre en Ukraine et à investir dans le relèvement après la pandémie, dans l'action climatique et dans la réalisation des objectifs de développement durable. Conformément aux recommandations formulées dans ce rapport, nous avons facilité l'organisation d'un séminaire-retraite de haut niveau sur l'architecture financière mondiale. Tenu en juillet 2022, ce séminaire-retraite a contribué à lancer l'initiative de Bridgetown, ouvert la voie à la présentation du plan de relance des objectifs de développement durable et débouché sur des recommandations concernant des mesures de réforme.
- 48. À la session de 2023 du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, les pays se sont également engagés à développer la protection sociale et à améliorer l'accès des pays vulnérables aux moyens de financement concessionnel et d'allègement de la dette. Parallèlement, l'Organisation a lancé un mécanisme de financement pour aider les pays à formuler de nouvelles stratégies nationales de financement afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Grâce à notre initiative de renforcement des capacités de gestion des infrastructures, par exemple, elle a aidé plus de 3 500 agents gouvernementaux à optimiser l'utilité de ces investissements.

Plan de relance des objectifs de développement durable

Face à la crise financière mondiale, le Secrétaire général a proposé un plan de relance des objectifs de développement durable afin d'accélérer la réalisation des objectifs en mobilisant de nouveaux investissements d'un montant de 500 milliards de dollars. Ce plan est axé sur trois domaines d'action où des résultats pourraient être obtenus dans le cadre de l'architecture financière internationale qui est en place aujourd'hui : a) remédier au problème des dettes onéreuses et du surendettement croissant; b) accroître massivement les financements à long terme

abordables; c) développer les fonds pour imprévus pour les pays qui en ont besoin.

- 49. Nous avons également pris des mesures pour stimuler l'investissement privé dans le développement durable. L'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable a contribué à accroître les financements privés à long terme d'infrastructures durables et recommandé des mesures pour mobiliser davantage de fonds. En outre, la Foire de l'investissement en faveur des objectifs de développement durable a permis de mettre en relation des investisseurs privés avec des projets prêts à recevoir des investissements dans les pays émergents. Depuis 2018, la Foire de l'investissement a permis de présenter des projets provenant de 22 pays et portant sur un montant total de plus de 11 milliards de dollars.
- 50. L'Organisation a aidé les États Membres à mettre en commun leur aide au développement afin d'accroître l'impact sur la réalisation des objectifs de développement durable. En 2022, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a versé plus de 260 millions de dollars à 31 organismes des Nations Unies afin d'aider 119 États Membres à répondre à la crise du coût de la vie, à élargir leurs prestations sociales au bénéfice de plus de 175 millions de personnes et à mobiliser des fonds supplémentaires d'un montant total de 2,3 milliards de dollars. Il a également créé une nouvelle composante pour les interventions d'urgence en matière de développement pour faciliter l'action face aux crises alimentaire, énergétique et financière.
- 51. Nous avons honoré l'engagement que nous avons pris de favoriser le développement, même dans les contextes les plus complexes et les plus fragiles. Un quart de la population mondiale vit aujourd'hui dans des pays touchés par des conflits. Il sera impossible d'atteindre les objectifs de développement durable sans mettre l'accent sur ces pays. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, par exemple, ne vise pas seulement à répondre aux besoins immédiats, mais également à faciliter l'investissement dans les projets de développement afin de contribuer à la stabilisation de la région.

Ne laisser personne de côté

- 52. Nous nous sommes efforcés de concrétiser notre engagement en faveur de l'égalité des chances en matière de développement durable, s'agissant en particulier des groupes marginalisés et vulnérables.
- 53. En 2022, nous avons contribué à lancer plus de 100 initiatives de développement dans le cadre du plan d'action visant à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne durant ses cinq dernières années. Cet accord international aide les pays en développement sans littoral à agir face aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et aux inégalités de genre. À la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en mars 2023, les parties prenantes ont annoncé de nouveaux engagements à l'appui du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Parallèlement, nous avons aidé les petits États insulaires en développement à promouvoir l'établissement d'un nouvel accord mondial destiné à accroître leur résilience.
- 54. Dans le *World Social Report 2023* (Rapport de 2023 sur la situation sociale dans le monde), nous nous sommes penchés sur la question de savoir comment les politiques relatives à l'évolution démographique pourraient contribuer à ne laisser personne de côté. Notre examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a porté sur 109 pays où vivent 84 % des personnes âgées à l'échelle

23-06645 **11/34**

- mondiale. Dans ce cadre, nous avons encouragé la prise en compte des questions relatives au vieillissement dans les politiques et législations nationales.
- 55. Notre projet d'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes a continué de faire son chemin. Il a contribué à la création d'une composante pour la protection sociale et la création d'emplois au sein du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Une équipe de coordination interorganisations s'emploie à favoriser la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les pays pionniers.
- 56. Nous avons également continué de favoriser l'inclusion du handicap dans le cadre de nouvelles initiatives conjointes et l'intégration de cette question dans les plans stratégiques, ainsi que dans les programmes existants à l'échelle du système des Nations Unies.
- 57. L'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne, intitulée « L'avenir du gouvernement numérique », a également mis l'accent sur les groupes vulnérables. Dans le cadre de notre action en faveur de l'accessibilité des services en ligne, nous avons mis en évidence d'importantes fractures numériques (y compris la fracture numérique entre les genres), de nombreux pays n'étant toujours pas en mesure d'assurer des services d'administration en ligne de base.

Action climatique

- 58. Dans un contexte difficile, nous avons aidé les pays à faire progresser l'action climatique mondiale. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les États ont conclu un accord historique sur la création d'un fonds destiné à remédier aux pertes et préjudices liés aux changements climatiques, afin d'aider les pays vulnérables à faire face aux effets de ces changements. La Conférence des Parties a également lancé un appel sans précédent en faveur de l'accélération des processus propres et justes de transition vers les énergies renouvelables ainsi que de la réforme les banques multilatérales afin de mieux faciliter ces processus. Pour la première fois, elle a fait mention dans le document final du droit à un environnement sain, qui a également été reconnu comme un droit humain par l'Assemblée générale en 2022.
- 59. Notre travail avec les États Membres a ouvert la voie à toute une série d'avancées qui ont été faites à la vingt-septième session de la Conférence ou qu'il sera possible d'accomplir par la suite. Sous l'impulsion du Secrétaire général, le système des Nations Unies a lancé l'initiative Alertes précoces pour tous afin de mieux protéger les populations vulnérables contre les catastrophes grâce à la diffusion rapide d'alertes en cas de danger et d'informations sur les risques.
- 60. Nous avons également invité les États Membres à la septième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, afin de mieux coordonner la gestion des risques et d'accroître la résilience. La session a débouché sur des recommandations concernant les moyens de mieux appliquer le Cadre de Sendai grâce à son examen à mi-parcours.
- 61. Face à l'aggravation des urgences climatiques, nous avons réuni les pays afin de nous engager à assurer un soutien concret. L'action menée par l'ONU en réponse aux inondations survenues au Pakistan en 2022 a aidé à préparer la Conférence internationale sur la résilience climatique au Pakistan, à l'issue de laquelle des contributions de près de 10 milliards de dollars ont été annoncées.
- 62. Pour favoriser la transition vers un monde à zéro émission nette, nous avons contribué à bâtir de nouveaux partenariats. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties, le Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des

- entités non étatiques en faveur du zéro émission nette a présenté, à l'intention des entreprises, des investisseurs, des villes et des régions, un guide pratique pour l'élaboration de normes plus strictes et plus claires dans le cadre des plans d'action climatique visant à réduire les émissions nettes à zéro.
- 63. Nous avons également aidé à coordonner des tables rondes régionales a fin de recenser les possibilités des investisseurs dans le domaine de l'action climatique. Dans ce contexte, nous avons lancé des partenariats pour une transition énergétique juste en Indonésie et au Viet Nam et établi un plan d'investissement pour le partenariat en faveur de l'Afrique du Sud. Comme suite au dialogue de haut niveau sur l'énergie, de nouveaux pactes pour l'énergie ont été adoptés et portent sur des contributions volontaires d'un montant total de 600 milliards de dollars. Le nouveau réseau d'action des pactes pour l'énergie soutiendra leur mise en œuvre. La Conférence mondiale pour le renforcement des synergies entre l'Accord de Paris et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a donné lieu à la proposition de nouvelles mesures transformatrices dans le domaine du climat.

Égalité des genres

- 64. L'égalité des genres occupe une place centrale dans les valeurs de l'Organisation. Pour la première fois, la Commission de la condition de la femme a pris acte des liens entre les changements climatiques et les questions de genre. Elle a demandé aux États, à l'ONU, aux institutions financières et aux instances multipartites de redoubler d'efforts pour accroître la résilience, atténuer les risques et favoriser un relèvement durable.
- 65. Le rapport Gros plan sur l'égalité des sexes 2022 a mis en évidence la réalité des inégalités de genre dans le monde : plus d'un quart des pays sont « loin » ou « très loin » d'atteindre les objectifs fixés pour 2030 en matière de genre. Il nous manque plus de 50 % des données nécessaires au suivi des progrès accomplis vers l'égalité des genres (réalisation de l'objectif de développement durable n° 5). Au rythme actuel, il faudrait 286 ans pour éliminer les lois discriminatoires et combler les lacunes existantes dans la protection juridique des femmes et des filles. L'égalité de représentation aux postes de direction ne serait atteinte que dans 140 ans, et les parlements nationaux ne parviendraient à la parité que dans 40 ans.
- 66. Grâce à notre partenariat avec l'Union européenne, l'Initiative Spotlight a alloué près de 100 millions de dollars en 2022 à la lutte contre les violences fondées sur le genre. Nous avons renforcé des systèmes de protection, appuyé les services sociaux et mené des programmes dans plus de 30 pays. En collaboration avec le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, nous avons également soutenu des projets dans 15 pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Cela a permis à plus de 446 000 femmes et filles de participer véritablement à la vie publique et à 1,2 million de femmes et de filles d'avoir accès à de meilleurs services. Depuis 2019, le fonds d'affectation spéciale a financé 186 projets dans 70 pays et territoires, à hauteur de 87 millions de dollars.
- 67. Pour accélérer les progrès vers l'égalité des genres, nous avons intensifié notre action en réponse à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général. Nous avons continué de mettre en place un tableau de bord et une liste de contrôle pour coordonner l'action de plaidoyer concernant les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles. Nous avons lancé un nouveau portail consacré aux quotas afin de promouvoir la participation égale des femmes dans tous les domaines. Nous avons également promu la participation égale des femmes aux processus électoraux, ainsi que l'application de mesures temporaires spéciales.

23-06645 **13/34**

- 68. Nous avons appuyé l'élaboration de 30 lois nationales et locales dans des pays de six régions différentes. Ces lois visent à lutter contre la violence à l'égard des femmes et à favoriser l'avancement économique des femmes et leur participation à la vie politique. Nous avons notamment apporté un appui à 12 pays qui s'emploient actuellement à effectuer des contrôles de constitutionnalité ou à réviser leur constitution.
- 69. Nous avons progressé à grands pas dans la définition d'une approche commune des nouveaux secteurs des services à la personne, notamment en ce qui concerne le financement des infrastructures et des services. Notre action a contribué à accroître l'efficacité des investissements dans 26 pays. En investissant dans des politiques en faveur des services à la personne, il serait possible de créer 280 millions d'emplois d'ici à 2030, et 19 millions emplois supplémentaires d'ici à 2035. Nous avons aidé les pays à renforcer leurs capacités et leurs politiques et avons contribué à la mise en place de 15 systèmes nationaux de protection sociale tenant compte des questions de genre.
- 70. Dans le cadre de notre action en faveur du renforcement des moyens d'action des jeunes, nous avons collaboré avec plus de 200 organisations de jeunes. Notre travail, qui était axé sur l'inclusion, l'intersectionnalité et l'adoption de pratiques sûres en matière de participation, a suscité des dialogues au sein des communautés au sujet des priorités locales en matière d'égalité des genres.

Appui régional

- 71. Grâce à notre réforme du système des Nations Unies pour le développement, nous avons pu assurer un soutien plus cohérent au niveau national en matière de politiques. Grâce aux plateformes de collaboration régionale et à leurs coalitions thématiques, nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies peuvent désormais compter sur les compétences et les réflexions stratégiques d'experts de premier plan, de façon à mieux soutenir les pays.
- 72. Nos cinq commissions régionales ont tenu leurs forums régionaux annuels pour le développement durable. Ces réunions inclusives sont l'occasion pour les pays et les parties prenantes d'évaluer les progrès réalisés dans l'exécution du Programme 2030 ainsi que de recenser des moyens de se relever de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises tout en réalisant les objectifs de développement durable.

Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

- 73. Les investissements que les États Membres ont faits dans la redynamisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents portent leurs fruits. Nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les interlocuteurs principaux qui représentent le système des Nations Unies pour le développement au niveau national. Grâce au travail de leurs équipes, ils apportent un appui plus intégré aux pays dans le cadre de projets liés aux objectifs de développement durable. Leur leadership est de plus en plus crucial : ils mettent en lien les besoins des pays avec les ressources mondiales et régionales, mobilisent des financements supplémentaires pour réaliser les objectifs, négocient des partenariats transformateurs et jouent le rôle de chefs de file en temps de crise.
- 74. Alors que les pays hôtes demandent un appui de plus en plus important pour réaliser les objectifs de développement durable, notre système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents souffre encore de déficits de financement considérables qui entravent sa capacité de tirer parti de nouvelles possibilités pour réaliser le Programme 2030 dans les pays en développement.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Contexte

75. Des conflits à caractère évolutif, le rétrécissement de l'espace civique, la mésinformation et la désinformation, les discours de haine, l'absence de réglementation du cyberespace, l'urgence climatique et le recul des droits des femmes s'allient pour mettre en danger la paix et la sécurité. Par ailleurs, les rivalités géostratégiques n'ont jamais été aussi fortes depuis des décennies. À l'œuvre depuis quelque temps déjà, ces tendances n'ont fait que s'accélérer avec la guerre en Ukraine, qui a aggravé les divisions entre États Membres. Cet environnement nuit à l'efficacité de l'architecture mondiale de paix et de sécurité et compromet notre aptitude à prévenir, gérer et atténuer les conflits et à contribuer au rétablissement de la paix. Pour tracer la voie à suivre, nous devons renouveler notre attachement au multilatéralisme et à la Charte des Nations Unies, comme préconisé dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et dans mon rapport intitulé « Notre Programme commun ». Dans le Nouvel Agenda pour la paix, je présenterai une vision de l'action multilatérale en faveur de la paix et de la sécurité.

Grands objectifs

76. Nous soutenons les États Membres en menant un ensemble d'activités dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, conformément aux principes énoncés dans la Charte et aux mandats de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Par notre action dans le domaine politique et en matière de rétablissement, de consolidation et de maintien de la paix, nous cherchons à prévenir et gérer les conflits, à répondre aux crises politiques et à faire face aux nouvelles menaces. À cette fin, nous travaillons également à promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques et aux processus de paix. Les efforts visant à prévenir et combattre les violences sexuelles liées aux conflits, les violations des droits des enfants dans les conflits armés et l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que le génocide et les atrocités criminelles occupent une place centrale dans notre travail.

Principales réalisations

Prévention, maîtrise et règlement des conflits

77. Face à la dégradation de la situation en matière de paix et de sécurité, nous avons redoublé d'efforts pour prévenir, gérer et régler les conflits et pour promouvoir une paix durable, notamment par le truchement de nos 41 bureaux et missions politiques spéciales et de nos 12 opérations de maintien de la paix. Les représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général ont travaillé avec les parties aux différents conflits en vue de parvenir à des cessez-le-feu et à des règlements politiques. Au Yémen, une trêve négociée par les Nations Unies a rapporté des avantages tangibles à la population et permis aux parties d'envisager une désescalade. En Libye, nous avons facilité des consultations inclusives avec les parties prenantes pour une sortie de l'impasse politique prolongée et l'organisation d'élections nationales. Au Liban, notre mission de maintien de la paix a favorisé la stabilité, notamment en facilitant la tenue d'un forum tripartite régulier. À Abyei, nous avons soutenu les efforts visant à améliorer les relations intercommunautaires. En Colombie, la mission des Nations Unies a élargi son appui à la consolidation de la paix, à la demande du nouveau Gouvernement, et a accompagné la reprise des pourparlers de paix entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale. En République centrafricaine, nous avons appuyé le processus de paix mené par le Gouvernement, qui a contribué au dialogue et à la dissolution des groupes armés.

23-06645 **15/34**

- 78. Dans le conflit qui fait rage en Ukraine, le système des Nations Unies ne s'est pas contenté de maintenir une présence sur place et de tenir ses engagements : il a rapidement intensifié son action dans tout le pays et au-delà, notamment en ce qui concerne l'accueil des réfugiés. Au vu des graves difficultés entravant l'accès humanitaire dans des zones de l'est et du sud de l'Ukraine, nous avons toujours plaidé pour un accès respectueux de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays, conformément au droit international. L'ONU a également continué de travailler avec toutes les parties concernées pour atténuer les effets de la crise au niveau mondial. Afin d'en réduire les incidences mondiales sur l'alimentation et les engrais, nous avons participé activement à la négociation et à la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire, qui a été signée en juillet 2022 par la Türkiye, la Fédération de Russie et l'Ukraine en présence de l'ONU. Nous avons également signé avec la Fédération de Russie un mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux. Ces efforts montrent qu'il est possible d'aider les parties à trouver un terrain d'entente grâce à une action diplomatique constante et à une utilisation novatrice des instruments multilatéraux, même dans les situations les plus complexes. Le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général transmettra ce message aux États Membres. Alors que la guerre se poursuit sans relâche, l'ONU continuera de faire tout son possible pour prévenir une nouvelle escalade et promouvoir une paix juste et durable, conformément à la Charte, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.
- 79. Les partenariats que nous avons noués avec des organisations régionales demeurent cruciaux. Au Soudan du Sud, nous avons travaillé avec des organisations régionales et sous-régionales pour faire avancer le processus politique. En République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, nous avons travaillé avec l'Union africaine et des partenaires régionaux pour que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération continue de servir de mécanisme de coopération régionale.
- 80. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies se sont adaptées à des environnements difficiles, grâce à l'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général et à la stratégie Action pour le maintien de la paix Plus. Les soldats et soldates de la paix travaillent dans des conditions difficiles, au péril de leur vie. Hélas, certains font le sacrifice suprême. Face à l'augmentation du nombre de décès de soldats de la paix imputables à des actes de malveillance, nous avons amélioré la formation, l'équipement, les soins médicaux post-traumatiques et la détection des engins explosifs improvisés et renforcé la défense de nos bases sur le terrain.
- 81. Nous avons redoublé d'efforts pour lutter contre la mésinformation, la désinformation et les discours de haine en améliorant le suivi, l'analyse, l'orientation et la formation ainsi que la prévention par la communication et le plaidoyer. Nous avons également instauré de nouveaux partenariats permettant d'intensifier ce travail, notamment avec des gouvernements, des organisations régionales, des membres de la société civile et des entreprises de médias sociaux. Nos missions en République démocratique du Congo et au Liban ont utilisé les médias sociaux pour mieux expliquer leurs mandats respectifs. En République centrafricaine, nous avons aidé à former les organisations de médias au processus de paix et à la lutte contre la mésinformation et la désinformation. En Libye, nous avons soutenu des initiatives visant à lutter contre la mésinformation, la désinformation et les discours de haine durant les élections et avons appuyé la participation des femmes à cet égard. Dans la Corne de l'Afrique, nous avons organisé un atelier multipartite sur les discours de haine, la mésinformation et la désinformation. Au Kosovo², nous avons œuvré à

² Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

- réduire, en dispensant une éducation aux droits humains, la propagande à caractère ethnique source de discorde.
- 82. Nous avons également continué d'appuyer les États Membres et leurs populations en dehors des missions. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, nous avons travaillé avec des partenaires régionaux pour soutenir les transitions politiques au Burkina Faso et en Guinée et pour parer aux menaces transfrontalières, notamment l'extrémisme violent et les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons aidé les parties à parvenir à un accord sur l'avenir de Bougainville dans le cadre du processus de paix de Bougainville.
- 83. Nos opérations de maintien de la paix et nos missions politiques spéciales ont continué d'aider leurs pays hôtes à protéger les populations civiles. Pour s'adapter aux nouveaux défis, nos missions ont utilisé à titre expérimental des technologies numériques devant permettre d'améliorer les capacités de perception de la situation, d'analyse et d'alerte rapide, le but étant de contribuer à prévenir la violence contre les civils. Au Mali, nos outils de cartographie numérique nous ont permis d'améliorer l'action de nos patrouilles militaires et de police. En République centrafricaine, de nouvelles applications nous ont permis de réagir aux alertes de manière plus dynamique et énergique. Au Soudan, nous avons soutenu la mise en œuvre d'une vaste stratégie nationale devant permettre de mieux protéger les civils. Nous avons également intensifié notre travail de prévention des dommages causés aux civils par nos contingents et nos forces de police dans toutes les missions.

Les femmes et la paix et la sécurité

- 84. Le renforcement de la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus de paix, à la vie politique et à la prise de décisions est l'une de nos grandes priorités. En Colombie, grâce à notre action en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, on comptait presque autant de femmes que d'hommes dans les délégations participant aux pourparlers de paix avec l'Armée de libération nationale. En réponse à une demande du Conseil de sécurité, les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs ont arrêté un plan d'action commun prévoyant que toutes les parties veillent à ce qu'aucun des deux sexes ne compte pour plus des deux tiers dans leurs délégations. En Colombie, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, nos missions se sont efforcées d'accroître la participation des femmes aux comités de paix locaux, aux processus de paix régionaux et aux organes de décision.
- 85. En République démocratique du Congo, nous avons œuvré à ce que les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité soient prises en compte dans le plan de transition, ce qui a permis d'augmenter la participation des femmes au processus de paix de Nairobi, qui étaient représentées dans près de la moitié des 110 organisations concernées de la société civile. Notre travail a également contribué à faire adopter des mesures temporaires spéciales dans le droit électoral pour mobiliser la nomination de candidatures féminines. Afin d'améliorer la sécurité des femmes, nous avons réalisé une cartographie des conflits, procédé à une alerte rapide et effectué une analyse, et nous avons déployé des équipes de liaison mixtes et des patrouilles tenant compte des questions de genre.
- 86. Nous avons soutenu la participation des femmes aux processus de paix et à la vie politique, notamment en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen. Notre travail a contribué à promouvoir la représentation des femmes dans les délégations, les consultations avec des organisations de femmes de la société civile et les mécanismes innovants d'inclusion. En Afghanistan, nous avons soutenu

23-06645 **17/34**

- les efforts déployés dans le pays pour faciliter le dialogue entre les Afghanes et les autorités de facto.
- 87. Conjointement avec nos partenaires, nous avons organisé des dialogues numériques pour faire entendre la voix des femmes sur les questions de paix et de sécurité, notamment en Bolivie (État plurinational de), en Haïti, au Liban et en Libye ainsi qu'en Asie du Nord-Est et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
- 88. Le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire a permis de mobiliser plus de 44 millions de dollars destinés à soutenir 300 organisations et partenaires de défense des droits des femmes dans 32 pays. Grâce au fonds instauré au titre de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix, nous continuons de soutenir les femmes en uniforme dans ce genre d'opérations. Nous avons par ailleurs lancé un nouveau mécanisme de financement dédié aux défenseuses des droits humains.
- 89. En décembre 2022, quelque 42 % des chefs et chefs adjoints de nos missions étaient des femmes. Nous avons également atteint, voire dépassé nos objectifs en matière de parité femmes-hommes parmi le personnel en tenue, sauf pour les contingents militaires, où les femmes sont encore nettement sous-représentées.

Appui à la consolidation de la paix

- 90. En 2022, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un montant record de 231 millions de dollars pour l'appui à des projets de consolidation de la paix menés dans 37 pays. Plus d'un tiers de ces fonds ont permis de faciliter l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le soutien régional ou transfrontalier et l'aide à la transition dans plus de 30 contextes fragiles et touchés par des conflits figurent également au nombre des priorités. Nous avons travaillé en partenariat avec des organisations régionales, dont la Ligue des États arabes, dans le cadre de tels projets. Consciente que la consolidation de la paix est un domaine qui demeure sous-financé, l'Assemblée générale a adopté une résolution visant à améliorer le financement des activités futures dans ce domaine.
- 91. La Commission de consolidation de la paix a élargi son champ d'action géographique, devenant plus inclusive. Elle soutient désormais 14 pays et régions et, pour la première fois, elle a examiné les priorités du Soudan du Sud, du Timor-Leste et de l'Asie centrale. Près de 30 représentantes et représentants de la société civile ont assisté aux réunions de la Commission, ce qui constitue un nouveau record.

Assistance électorale

- 92. Nous avons travaillé avec les États Membres du monde entier pour contribuer à l'organisation d'élections crédibles et pacifiques. Notre travail d'assistance technique et de diplomatie préventive a non seulement consisté à appuyer les processus électoraux ; il a également contribué à résoudre les problèmes liés à l'acceptation des résultats, à la désinformation et aux discours de haine et à relever les défis en matière de participation des femmes.
- 93. Afin d'encourager la participation des jeunes aux élections, nous avons collaboré avec des organismes des Nations Unies à la création du premier réseau arabe pour la participation des jeunes aux élections. Dans le cadre de partenariats avec des organisations régionales, nous avons échangé des enseignements tirés de l'expérience, promu la coopération Sud-Sud et renforcé les capacités. Nous avons appuyé l'organisation d'événements régionaux avec la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Institutions garantes de l'état de droit et de la sécurité

- 94. Notre appui aux forces de police et aux institutions garantes de l'état de droit est resté au cœur de notre action en faveur de la paix et de la sécurité. Plus de 10 000 membres de la police des Nations Unies répartis dans 19 missions ont contribué à renforcer les capacités nationales de maintien de l'ordre, grâce notamment à un recours accru à l'analyse de données, à la prospective et aux sciences comportementales.
- 95. Nous avons aidé les institutions judiciaires nationales à poursuivre les crimes commis contre des civils, ce qui a débouché sur les premières condamnations prononcées par la Cour pénale spéciale en République centrafricaine et par une augmentation du nombre d'affaires très médiatisées au Mali, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. Nous avons également aidé les établissements pénitentiaires nationaux à renforcer la sécurité et la réinsertion des détenus à haut risque.
- 96. Nos normes révisées en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration des groupes armés ont contribué à la réduction des risques. En République centrafricaine, nous avons soutenu des initiatives de lutte contre la violence au sein de la collectivité axées sur les besoins des jeunes à risque. Nous avons également aidé les autorités nationales à entreposer et gérer en toute sécurité les armes légères et de petit calibre.
- 97. Nous avons aidé des pays notamment l'Iraq, le Lesotho, la Libye, le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen à réformer leur secteur de la sécurité. Nos services de lutte antimines, y compris nos services de retrait d'engins explosifs, ont permis d'améliorer la sécurité de millions de personnes vivant dans 29 pays et territoires.

Affaires du Conseil de sécurité

98. Nous avons continué d'aider le Conseil de sécurité à s'acquitter de ses responsabilités fondamentales. En 2022, nous l'avons aidé à organiser 292 réunions et 127 consultations. Ces délibérations ont débouché sur l'établissement de 54 résolutions et 7 déclarations de la présidence sur la paix et la sécurité internationales. Nous avons également appuyé les comités et les groupes de travail du Conseil, qui se sont réunis à 125 reprises, en présentiel ou virtuellement.

Les enfants et les conflits armés, la violence contre les enfants, les violences sexuelles liées aux conflits et la prévention du génocide

- 99. En 2022, les enfants en zone de conflit ont été victimes de l'escalade des violences, d'attaques dirigées contre des écoles et des hôpitaux, de l'explosion d'engins explosifs improvisés et de restes explosifs de guerre, de violences sexuelles, du déni d'accès humanitaire et de crises humanitaires. Les enfants handicapés ou déplacés comptaient parmi les plus vulnérables. Nous avons contribué à vérifier au moins 27 000 violations commises contre des enfants par des forces gouvernementales ou des factions non étatiques, y compris des groupes terroristes. Plus de 12 400 enfants anciennement associés à des forces ou groupes armés ont bénéficié d'une protection ou d'une aide à la réintégration durant l'année.
- 100. Nous avons appelé l'attention du monde entier sur les conséquences des violences subies par les enfants avant, pendant et après les conflits, notamment les déplacements forcés, les enlèvements, la traite, la détention et l'adoption. Nous avons travaillé avec des États Membres pour renforcer la prévention des violences et la protection contre ce phénomène. Nous avons également sensibilisé le public au

23-06645 **19/34**

problème des enfants vivant dans des camps et des lieux de détention, qui requiert des solutions inédites. Nous avons exhorté les États à prévenir les cycles récurrents de violence en procédant au rapatriement, à la réadaptation et à la réintégration de leurs ressortissants.

101. Au cours de l'année écoulée, les conflits, le rétrécissement de l'espace civique et l'affaiblissement de l'état de droit ont également augmenté le risque de violences sexuelles pour les populations civiles. Grâce à notre travail de surveillance et de communication, nous avons contribué à vérifier quelque 3 000 cas de violences sexuelles liées aux conflits. Nous avons lancé, à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, un nouveau dispositif mondial de prévention des violences sexuelles liées aux conflits. En Ukraine, nous avons signé un accord-cadre avec le Gouvernement afin de lutter contre les violences sexuelles liées au conflit, et nous mettons en œuvre des plans de prévention similaires dans différents pays, notamment l'Iraq, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud. Nous collaborons également avec des organisations régionales telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes pour combattre la violence sexuelle dans les conflits.

102. Nous avons observé les risques d'atrocités criminelles, alerté le cas échéant et appuyé les activités de prévention. Nos efforts ont abouti à l'élaboration de plans d'action destinés à promouvoir le rôle des femmes et des chefs coutumiers dans la prévention des atrocités ainsi que le rôle du sport dans la lutte contre les discours de haine. Nous avons également aidé cinq équipes de pays des Nations Unies à élaborer des plans d'action contre les discours de haine. Pour la première fois, nous avons réuni des personnes à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin 2022.

C. Développement en Afrique

Contexte

103. Nous sommes à mi-parcours de la période de mise en œuvre du Programme 2030, et l'Agenda 2063 de l'Union africaine a tout juste 10 ans. Mais le monde n'est pas sur la bonne voie : les progrès sont insuffisants. La pandémie de COVID-19 et les crises alimentaire, énergétique et financière ont contribué à annuler certains des progrès accomplis en matière de développement. Il faut prendre des mesures résolues pour renforcer l'appropriation par l'Afrique de son développement et la résilience du continent.

Grands objectifs

104. L'ONU promeut le développement durable et la paix en Afrique en favorisant la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour ce faire, elle focalise son action sur les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et leurs liens avec la paix, la sécurité et les droits humains. Elle soutient également l'intégration et la coopération régionales.

Principales réalisations

105. En 2022, nous nous sommes employés à favoriser l'appropriation par les États Membres africains de leur développement grâce à nos analyses et à notre soutien technique. Nous avons facilité la mise en place de mécanismes de contrôle des flux financiers, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et la création de fonds souverains et d'instruments d'épargne privée accessibles. Notre travail a contribué à renforcer le financement du développement et à réduire la dépendance à

l'égard de l'aide étrangère. Nous avons relayé les appels lancés pour privilégier la qualité de l'aide publique au développement – plutôt que la quantité – et plaidé en faveur d'une architecture financière internationale plus équitable. Nous avons également soutenu la transformation économique et l'accroissement de la résilience grâce au commerce, particulièrement dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

106. Dans le domaine de l'énergie, nous avons promu une transition énergétique mondiale juste et équitable qui tienne compte de la diversité des priorités et des points de départ. Les pays africains veulent prendre en main leur avenir énergétique. C'est pourquoi nous avons soutenu des initiatives de planification énergétique sur l'ensemble du continent, à l'appui des priorités nationales.

107. Nous nous sommes attaqués aux causes profondes des conflits en promouvant un développement durable qui ne laisse personne de côté. Nous avons aidé les États Membres à promouvoir les droits des femmes et leur participation réelle à tous les aspects de la vie politique, économique et sociale. En partenariat avec eux, nous avons fait une priorité du renforcement des systèmes de santé en Afrique. Nous avons également œuvré pour que davantage de jeunes Africains soient en mesure d'apporter leur pierre à l'édifice d'un avenir mondial commun.

108. De concert avec l'Union africaine, nous avons incité la communauté mondiale à prêter une attention plus grande à la nutrition et à la sécurité alimentaire. Suivant notre approche « Unis dans l'action », nous avons tiré parti du Cycle de conférences sur l'Afrique pour faire mieux comprendre les enjeux, pour mettre en route des partenariats et pour faciliter l'échange de connaissances afin d'accélérer le développement en Afrique.

Résoudre le triple paradoxe de l'Afrique : ressources financières, énergétiques et alimentaires

Le continent est riche en ressources financières, énergétiques et alimentaires, dont les pays africains manquent pourtant cruellement. Nous devons résoudre ce paradoxe et faire en sorte que le continent tire pleinement parti de ses ressources pour favoriser un développement durable et inclusif.

D. Promotion et protection des droits humains

Contexte

109. Collectivement, nous faisons face à de nombreux obstacles à la réalisation des droits humains : les écarts économiques et sociaux grandissants entre les pays et au sein des pays, qui ont été aggravés par la pandémie de COVID-19, les conflits armés, l'impunité, l'augmentation du coût de la vie et la triple crise planétaire. Sachant que les droits humains sont indispensables à une paix et à un développement durables ainsi qu'à la justice, ils doivent nous servir de boussole pour trouver des solutions à nos problèmes les plus pressants. Nous célébrerons en décembre 2023 le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce sera l'occasion de donner un souffle nouveau à la volonté collective envisagée dans la Déclaration et de renforcer l'architecture des droits humains des Nations Unies.

23-06645 **21/34**

Grands objectifs

110. L'ONU promeut les droits humains dans le cadre des trois piliers de son action, notamment en appuyant les mécanismes internationaux des droits humains, en intégrant les droits humains dans les activités de développement et les opérations de paix, et en favorisant le respect des principes de non-discrimination, de participation et de responsabilité. Notre action répond aussi bien aux problèmes immédiats comme la pandémie qu'aux enjeux intergénérationnels tels que les changements climatiques. Comme suite à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général, nous menons diverses activités concrètes et transversales qui incitent à agir à l'échelle du système des Nations Unies. Ces activités visent notamment à contrer le rétrécissement de l'espace civique, à promouvoir la justice climatique, à lutter contre les violations commises dans la sphère numérique et à promouvoir les droits humains de façon à faciliter la réalisation des objectifs généraux de l'Organisation.

Principales réalisations

Appui aux mécanismes internationaux des droits humains

111. À mesure que les mesures de confinement liées à la COVID-19 ont été levées, nous avons aidé les mécanismes des droits humains à reprendre leur travail en présentiel. Le Conseil des droits de l'homme a ainsi pu se réunir en personne à l'occasion de ses sessions ordinaires ainsi que des sessions extraordinaires consacrées à l'Ukraine et à la République islamique d'Iran, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont effectué des visites dans 55 pays et le Conseil des droits de l'homme et les groupes de travail s'occupant de l'Examen périodique universel ont recommencé à tenir des réunions avec la participation d'organisations non gouvernementales. Nos efforts ont contribué à ce que les parlements nationaux agissent plus résolument en faveur des droits humains, que la société civile joue un rôle plus actif et que les institutions nationales des droits humains soient plus fortes.

Rôle des droits humains dans les activités de développement

112. Les droits humains sont au cœur de nos activités de développement. L'analyse de la situation des droits humains a éclairé l'élaboration de 51 analyses communes de pays et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable adoptés en 2022. Comme suite à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général, nous avons mis au point un outil d'auto-évaluation destiné à aider les équipes de pays des Nations Unies à intégrer les droits humains dans leurs analyses, programmes et activités de plaidoyer. Notre travail sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a permis d'améliorer les données sur la discrimination, les décès de civils pendant les conflits et les assassinats et disparitions de défenseuses et défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes. Nous avons également élaboré des orientations à l'intention des équipes de pays afin d'aider les États Membres à intégrer les droits humains dans leurs examens nationaux volontaires.

Les droits humains au service du développement durable

Nous avons formulé des conseils sur la budgétisation en faveur des droits humains, la transparence des finances publiques, l'élaboration de mesures relatives aux droits sociaux et économiques qui ne laissent personne de côté et les moyens de permettre aux organisations de terrain d'assurer le suivi des plans de développement nationaux.

Paix et sécurité

113. Nous avons dispensé des formations aux forces de défense et de sécurité dans plus d'une dizaine de pays et territoires pour promouvoir le respect des normes internationales relatives aux droits humains. En outre, nous avons déployé des équipes d'intervention d'urgence s'occupant de droits humains dans sept bureaux régionaux, de façon à accroître notre capacité d'anticiper les crises des droits humains et d'y réagir, ainsi qu'à améliorer la coopération interinstitutions en matière de prévention. Nous avons également mis au point une nouvelle politique qui reconnaît formellement les rapports entre les droits humains et l'exploitation et les atteintes sexuelles et qui fournit des orientations pratiques sur les moyens de prévenir et de combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles suivant une approche fondée sur les droits humains et centrée sur les victimes — politique que nous mettons en œuvre en concertation étroite avec les équipes de pays des Nations Unies et les autres entités du système.

Non-discrimination

114. Grâce à notre appui, plus de 700 personnes représentant des États, la société civile et des entités des Nations Unies ont participé à la session inaugurale de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine. Les résultats de cette manifestation contribueront à l'élaboration d'un projet de déclaration des Nations Unies sur la promotion, la protection et le plein respect des droits humains des personnes d'ascendance africaine. Nous avons déployé des conseillers pour la lutte contre la discrimination raciale dans nos bureaux régionaux s'occupant de droits humains à Bangkok, Beyrouth, Bruxelles, Pretoria et Santiago afin de renforcer nos capacités et d'apporter un appui à des initiatives et à des parties prenantes au niveau national. Nous avons lancé la campagne « Apprenez, parlez, agissez ! » afin de sensibiliser le public au racisme, à la xénophobie et à la discrimination raciale. Nous avons également mis en place une plateforme en ligne permettant aux entreprises d'évaluer leur conformité aux normes de conduite des Nations Unies à l'intention des entreprises pour contribuer à réduire la discrimination contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes.

Participation

115. Afin de préserver et d'élargir l'espace civique, nous nous sommes focalisés sur les moyens de garantir la sécurité des participants aux débats publics et à la prise de décisions, notamment la création d'observatoires des droits humains et de plateformes citoyennes. Nous avons cherché à faire mieux connaître cet enjeu en publiant notre rapport sur les conséquences des coupures de l'accès à Internet sur les droits humains. Nous avons également promu la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

Responsabilité

116. Nous avons soutenu les mécanismes d'enquête établis par le Conseil des droits de l'homme dans plus de 10 pays et territoires. Notre action de plaidoyer a contribué à l'établissement du Mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre. Il s'agit là d'une étape importante dans la mise en œuvre de notre programme de transformation pour la justice et l'égalité raciales, l'une de nos initiatives phares.

23-06645 **23/34**

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

Contexte

117. La situation humanitaire dans le monde est désastreuse. Les nouveaux conflits armés et ceux qui se prolongent, la crise climatique et les catastrophes majeures, des niveaux records de déplacements, la faim et le risque de famine, les effets persistants de la COVID-19 et la récession économique mondiale sont autant de facteurs critiques qui se conjuguent pour produire un effet cumulé. Ces problèmes interdépendants menacent la vie et la subsistance des populations du monde entier. Parallèlement, les violations du droit international humanitaire et des droits humains, notamment les attaques dirigées contre les populations civiles, le personnel humanitaire et les services de santé et d'éducation, se poursuivent en toute impunité, frappant démesurément les femmes et les enfants.

Grands objectifs

118. L'ONU s'emploie à faire en sorte que les interventions humanitaires soient coordonnées, cohérentes, efficaces et rapides, afin de sauver des vies et de soulager les souffrances causées par une catastrophe, un conflit ou une autre situation d'urgence. En coopération avec nos partenaires, nous nous employons à défendre les principes humanitaires, à promouvoir le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits humains et à mobiliser les ressources nécessaires pour se préparer aux crises et intervenir. Pour être efficace, la coordination doit répondre à un double impératif : agir vite et agir tôt ; d'où le recours, notamment, à des stratégies d'anticipation. L'ONU réunit également les gouvernements, les partenaires et les communautés dans le but de réduire les risques et les pertes liés aux catastrophes.

Principales réalisations

119. En 2022, nous avons coordonné des plans d'aide humanitaire en faveur de 216 millions de personnes vivant dans 69 pays et territoires afin de garantir aux destinataires l'aide et la protection dont ils dépendent pour survivre. Grâce au soutien généreux des donateurs, l'ONU et ses partenaires ont mobilisé 30 milliards de dollars pour ces plans – un montant record, qui est toutefois de 40 % inférieur à l'objectif de 52 milliards de dollars. Au niveau national, nos partenaires sont venus en aide à 157 millions de personnes, soit 79 % des destinataires initiaux.

120. Les nouvelles crises et les crises qui s'aggravent, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie et en Ukraine, ont été au cœur de notre travail en 2022. En Ukraine, l'ONU et ses partenaires ont apporté une aide humanitaire et une protection à près de 16 millions de personnes, dont une aide financière sans précédent de 1,2 milliard de dollars destinée à près de 6 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens. Au total, nous avons contribué à mobiliser 5 milliards de dollars pour l'Ukraine et la région. Nous avons également contribué à faciliter l'adoption de l'Initiative de la mer Noire, qui permet le transport de céréales par la mer Noire. En complément du Mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux, cette initiative a permis de rétablir le lien entre les marchés mondiaux et une source essentielle d'approvisionnement en denrées alimentaires et en engrais, allégeant la pression qui s'exerçait sur la sécurité alimentaire mondiale et profitant ainsi à des millions de personnes.

121. L'ONU et ses partenaires ont continué d'apporter leur soutien à l'Afghanistan. Plus de 26 millions de personnes, en particulier des femmes et des filles, ont reçu une aide humanitaire et une protection, y compris dans des endroits auparavant

inaccessibles. Au Pakistan, 33 millions de personnes ont pâti des fortes pluies et des inondations, qui ont fait 8 millions de déplacés. Nous avons soutenu les opérations de secours dirigées par le Gouvernement en apportant aux populations une aide à la survie et à la subsistance tout en œuvrant à la prévention de maladies transmissibles.

- 122. La faim et l'insécurité alimentaire avaient atteint des niveaux record à la fin de 2022. Près de 260 millions de personnes dans 58 pays et territoires ont eu besoin d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence, dont 35 millions de personnes menacées de famine et 376 000 en proie à des conditions proches de la famine.
- 123. Face à une sécheresse historique et au risque de famine dans la Corne de l'Afrique, l'ONU et ses partenaires sont venus en aide à 17 millions de personnes. Au Yémen, l'ONU et ses partenaires ont apporté une aide humanitaire à plus de 10,5 millions de personnes par mois, fournissant notamment des vivres à 15 millions de personnes parmi les plus vulnérables.
- 124. Notre Fonds central pour les interventions d'urgence et nos fonds de financement commun pour les pays se sont encore révélés indispensables. Grâce à un décaissement total de 2 milliards de dollars, ils ont permis de catalyser une aide salvatrice, y compris lors de crises faisant l'objet d'un financement insuffisant. Quelque 595 millions de dollars imputés sur ces fonds ont permis de riposter rapidement, largement et durablement à l'insécurité alimentaire. Dans la Corne de l'Afrique, 194 millions de dollars ont permis de débloquer une aide financière et nutritionnelle essentielle et de fournir des denrées alimentaires, des services médicaux, des abris et de l'eau potable. En Afghanistan, nos fonds ont permis d'allouer 289 millions de dollars aux mesures requises pour répondre aux besoins humanitaires urgents.

Le pétrolier FSO Safer : prévenir une catastrophe humanitaire et écologique

Sous la coordination générale du Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies et sous la direction programmatique du Programme des Nations Unies pour le développement, ce dernier mène une opération mondiale visant à retirer plus d'un million de barils de brut de l'épave du pétrolier FSO Safer échoué en mer Rouge au large du Yémen, qui menace de provoquer une catastrophe humanitaire et écologique. Une marée noire aurait des conséquences dévastatrices pour les communautés de pêcheurs riveraines de la mer Rouge, détruirait selon toute probabilité 200 000 emplois, exposerait des populations entières à des toxines potentiellement létales et condamnerait des millions de personnes à respirer de l'air pollué. Elle entraînerait également la fermeture des ports de Hodeïda et de Salif, qui sont essentiels pour permettre l'acheminement de vivres, de carburant et de produits de première nécessité au Yémen, où 17 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire.

125. En 2022, nous avons soutenu les États Membres et les partenaires qui ont entamé des consultations en vue de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Nous avons également facilité la tenue de dialogues thématiques mondiaux permettant d'étudier l'interdépendance des risques. Dans l'intervalle, nous avons continué de prendre en compte les activités de réduction des risques de catastrophe dans l'action humanitaire. Nous avons encouragé l'utilisation de données fiables sur les risques pour mieux venir en aide aux personnes vulnérables aux effets des changements climatiques. Ces efforts ont permis de mieux

25/34

faire comprendre les concepts généraux de facteurs de risque, de vulnérabilité et d'exposition. Nos analyses conjointes ont renforcé les plans, les scénarios et les décisions de financement en matière de risques de catastrophe, y compris les aperçus des besoins humanitaires et l'analyse commune par pays des Nations Unies.

F. Promotion de la justice et du droit international

Contexte

126. Les principes de la justice, du droit international et du règlement pacifique des différends sont consacrés par les deux premiers articles de la Charte des Nations Unies. Aussi constituent-ils les fondements mêmes de la coopération de la communauté internationale.

Grands objectifs

127. L'ONU s'emploie à promouvoir la justice et le droit international dans le cadre de divers mandats et activités, notamment ceux qui concernent les océans et le droit de la mer, le commerce international, les traités et accords internationaux, les opérations de paix, les tribunaux internationaux et autres mécanismes internationaux de responsabilité et les sanctions. En outre, la Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire de l'Organisation, est chargée de régler les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et de rendre des avis consultatifs sur des questions juridiques.

Principales réalisations

128. La Cour internationale de Justice a examiné des affaires de premier plan et rendu des arrêts sur le fond dans les affaires *République démocratique du Congo c. Ouganda*, *Nicaragua c. Colombie* et *Chili c. Bolivie*. Elle a également été saisie de quatre nouvelles affaires contentieuses, dont celle qui oppose l'Ukraine à la Fédération de Russie, dans laquelle elle a indiqué des mesures conservatoires.

129. En décembre 2022, l'Assemblée générale lui a demandé un avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. En mars 2023, elle lui a demandé un avis consultatif sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques.

130. Les autres tribunaux créés ou appuyés par l'ONU ont poursuivi leurs travaux. En juin 2022, la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour le Liban a condamné Hassan Habib Merhi et Hussein Hassan Oneissi pour des chefs liés à l'attentat perpétré en 2005 à Beyrouth, qui avait coûté la vie à l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et à 21 autres personnes et fait 226 blessés. En septembre 2022, les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ont confirmé la condamnation et la peine de réclusion à perpétuité prononcées contre Khieu Samphan pour génocide contre la population vietnamienne, crimes contre l'humanité et violations graves des Conventions de Genève, infractions commises entre 1975 et 1979. Elles ont ainsi clôturé leur dernière affaire.

131. La question des océans et du droit de la mer est restée prioritaire pour les États Membres. La deuxième Évaluation mondiale de l'océan a fourni des informations scientifiques sur le rôle essentiel des océans et des mers, qui serviront de base aux débats sur les politiques à adopter face à la triple crise planétaire qui compromet la réalisation du Programme 2030 : les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité.

Un accord historique sur la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale

L'ONU a facilité l'établissement et l'adoption par consensus, en juin 2023, du texte d'un accord historique sur la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, à l'issue de deux décennies de négociations. Dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'accord favorisera la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale et pourra contribuer considérablement à la mise en œuvre du Programme 2030 et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

132. Dans le domaine du droit commercial international, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international a adopté une loi type sur l'utilisation et la reconnaissance internationale de la gestion de l'identité et des services de confiance. En outre, l'Assemblée générale a adopté la Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires, qui vise à renforcer la protection juridique des acquéreurs de navires tout en sauvegardant les intérêts des propriétaires de navires et des créanciers.

Cérémonie des traités de 2022 et désarmement

La cérémonie des traités de 2022 a renouvelé l'attention accordée à la participation universelle aux traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général. Les États ont pris des mesures concernant une série de traités multilatéraux, en particulier dans le domaine du désarmement.

G. Désarmement

Contexte

133. Les inquiétudes se font de plus en plus vives face à la montée des tensions mondiales, aux conflits armés ouverts, à l'accroissement des dépenses militaires et à l'aggravation des risques liés aux armes nucléaires, ainsi qu'aux autres armes de destruction massive. La pandémie de COVID-19 a fait ressortir combien il importe de bien se préparer pour prévenir des risques devenus plus divers, y compris des biorisques, et pour y faire face. La prolifération et la large disponibilité des armes conventionnelles, notamment des armes légères et de petit calibre illicites, posent des problèmes pour la sécurité internationale, auxquels viennent s'ajouter les nouveaux défis qui accompagnent l'essor des nouvelles technologies.

Grands objectifs

134. L'ONU soutient les négociations multilatérales et d'autres initiatives visant à parvenir à un désarmement général et complet. Nos principales priorités sont les suivantes : éliminer les armes nucléaires, faire respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive, réglementer l'utilisation des armes classiques, répondre aux problèmes posés par les nouvelles technologies d'armement, promouvoir les initiatives régionales de désarmement et sensibiliser le public.

27/34

Principales réalisations

135. En 2022, nous avons aidé les États Membres à organiser des réunions multilatérales clés sur le désarmement. Des avancées importantes ont été faites à la première Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, à la huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et à la neuvième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Ces avancées ouvrent la voie à de nouveaux progrès. Bien qu'elle n'ait pas abouti à un document final, la dixième Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité a été l'occasion pour les États parties d'avoir des échanges utiles, notamment sur la réduction des risques nucléaires et la responsabilité effective en matière de désarmement nucléaire.

136. Nous avons facilité des débats d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes. En outre, nous avons apporté notre concours à deux processus intergouvernementaux visant respectivement à mettre en place un cyberespace sûr, sécurisé et pacifique et à réduire les menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes.

137. Pour faire progresser le désarmement sur le terrain, nous avons contribué à créer des liens entre les activités locales de gestion des munitions et les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que les programmes de lutte contre la violence au sein des collectivités. Nous avons également soutenu des activités concernant le contrôle des armes légères et de petit calibre dans le cadre d'une approche globale de la sécurité et du développement durables. Afin de réduire le flux illicite d'armes, nous avons collaboré avec l'Union africaine et six pays pour collecter des armes de petit calibre détenues illégalement. Ce travail a permis de détruire plus de 9 500 armes.

138. Nous avons aidé des États à élaborer une déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'emploi d'armes explosives dans les zones peuplées. Plus de 80 États ont signé la déclaration. Nous avons également continué de renforcer les moyens d'action des femmes, des jeunes et d'autres partenaires grâce à notre tableau de bord « Disarmament Education Dashboard » et à l'initiative Les jeunes pour le désarmement.

139. Au niveau régional, en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous avons facilité l'élaboration de plans d'action nationaux et de cadres de suivi à l'appui du plan d'action pour l'exécution durable des mesures prioritaires contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030 (Roadmap for Implementing the Caribbean Priority Actions on the Illicit Proliferation of Firearms and Ammunition across the Caribbean in a Sustainable Manner by 2030). Nous avons également travaillé avec les autorités nationales de pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes dans les domaines du contrôle des armes de petit calibre et de la prévention des violences de genre.

Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques

Nous avons mené une opération sur le terrain d'une durée de 10 jours pour améliorer l'état de préparation opérationnelle du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi

d'armes chimiques et biologiques. Il s'agissait de garantir que cet outil d'investigation essentiel soit prêt à être utilisé en cas de besoin.

H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

Contexte

140. Les effets conjugués des changements climatiques, de la COVID-19, de l'instabilité politique, de la guerre et des déplacements de populations exacerbent les problèmes liés aux drogues, à la criminalité organisée, à la corruption et au terrorisme, en particulier dans les situations de crise ou les zones sensibles. Les liens entre le commerce illicite, les flux financiers et le trafic sous toutes ses formes sont de plus en plus préoccupants, tandis que le terrorisme continue de poser une menace à la paix et à la sécurité internationales, en particulier dans les zones de conflit, où les terroristes exploitent les vulnérabilités.

Grands objectifs

141. L'ONU aide les États Membres à lutter contre les problèmes liés aux drogues, à la criminalité et au terrorisme. Nous contribuons à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes et de règles internationales en matière de prévention du crime et de justice pénale et aidons à faire appliquer les obligations prévues par les instruments multilatéraux relatifs aux drogues, à la corruption, à la criminalité transnationale organisée et au terrorisme.

Principales réalisations

Prévention de la criminalité et lutte contre la criminalité transnationale organisée

142. En 2022, nous avons continué de seconder les États Membres dans le domaine de la justice pénale. Nous avons contribué à former 2 700 agents pénitentiaires et praticiens de la justice pénale de 30 services pénitentiaires nationaux aux conditions de détention sûres, sécurisées et humaines fondées sur l'Ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) et les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok). Nous avons également fourni des orientations sur la manière de classer correctement les détenus et d'améliorer le traitement qui leur est réservé ainsi que de traiter les catégories particulières de prisonniers.

143. Pour lutter contre la criminalité organisée, nous avons aidé 6 États Membres à élaborer leurs stratégies et formé plus de 250 décideurs de 47 pays à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Nous avons aidé 29 pays à rédiger ou à réviser leur législation sur les armes à feu, 4 pays à légiférer sur la traite des êtres humains et 1 pays à légiférer sur le trafic illicite de personnes migrantes.

144. En ce qui concerne la cybercriminalité, nous avons facilité la tenue de cinq sessions intergouvernementales et de cinq consultations multipartites devant permettre de négocier un projet de convention sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, qui devrait être présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. Nous avons également aidé 60 pays à combattre ou à prévenir la cybercriminalité. Dans six pays, nous avons contribué à la mise en place de laboratoires de criminalistique numérique spécialisés dans les cryptomonnaies. Nous avons également collaboré avec

23-06645 **29/34**

des États d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de partenariats multipartites destinés à sensibiliser plus de 56 000 jeunes à la cybercriminalité dans le cadre d'expositions tenant compte de l'âge, du genre et du handicap organisées dans des musées pour enfants.

145. Pour contribuer à la lutte contre la déforestation illégale, et grâce au programme que nous mettons en œuvre conjointement avec l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), nous avons aidé les pays à détecter la corruption et la fraude dans le secteur forestier et démantelé cinq organisations criminelles.

Lutte contre le problème mondial de la drogue

- 146. Nous avons continué de nous attaquer au problème mondial de la drogue. Notre plateforme de surveillance des drogues constitue un système à sources multiples pour la collecte, la visualisation et le partage de données sur les drogues, y compris des informations géographiques sur le trafic de drogue. En nous appuyant sur cette plateforme et sur nos compétences de télédétection et en utilisant l'imagerie satellite nous avons créé en Ouzbékistan un centre d'information devant servir d'observatoire impartial de la drogue et de la criminalité en Afghanistan et de leurs incidences sur les pays voisins. Nous avons également contribué à augmenter les capacités de surveillance.
- 147. Afin de promouvoir de nouveaux moyens d'existence dans les communautés qui pratiquent des cultures illicites, nous avons appuyé l'exportation vers l'Europe de 300 000 tonnes de café portant le label « commerce équitable », générant ainsi des revenus rentables et durables pour 2 000 ménages dans l'État plurinational de Bolivie, au Myanmar et en République démocratique populaire lao.
- 148. Nous avons renforcé les capacités des prestataires de services en Égypte et au Pakistan en matière de traitement par agonistes opioïdes et formé plus de 1 100 policiers au Cambodge, en Thaïlande et au Viet Nam aux moyens de resserrer les liens de partenariat entre forces de l'ordre, société civile et secteur de la santé.

Prévention du terrorisme

149. Nous avons franchi une étape décisive en organisant, à New York, le premier Congrès mondial des victimes du terrorisme. Nous avons réuni plus de 600 participantes et participants, dont 100 victimes du terrorisme originaires de 25 États Membres, afin de renforcer la solidarité mondiale avec les victimes du terrorisme. Le Congrès a constitué une plateforme de plaidoyer et de collaboration de premier plan pour la promotion des approches centrées sur les victimes à adopter dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

Première Conférence internationale de haut niveau sur les droits humains, la société civile et la lutte contre le terrorisme

En collaboration avec le Gouvernement espagnol, nous avons organisé à Malaga la première Conférence internationale de haut niveau sur les droits humains, la société civile et la lutte contre le terrorisme. Plus de 430 participantes et participants – notamment des représentantes et représentants d'États Membres, d'organisations régionales et internationales, d'entités des Nations Unies et d'organisations de la société civile – ont examiné la manière d'associer utilement la société civile à la lutte contre le terrorisme et à la promotion de moyens d'action respectueux des droits humains et de l'état de droit.

- 150. Deux nouveaux membres ont adhéré en 2022 au Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, qui devient ainsi le plus grand mécanisme de coordination de notre Organisation. Plus de 1 000 personnes référentes de 136 États Membres, 45 entités des Nations Unies et 13 organisations internationales et régionales collaborent désormais au moyen de la Plateforme mondiale des Nations Unies pour la coordination contre le terrorisme pour faciliter le travail mené dans le cadre du Pacte.
- 151. Nous avons favorisé les partenariats en Afrique. À Marrakech (Maroc), nous avons réuni des responsables de services de sécurité et de lutte antiterroriste d'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la première manifestation de haut niveau consacrée à l'examen du renforcement des capacités et de la formation. Nous avons par ailleurs appuyé les États Membres d'Afrique de l'Est dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent.
- 152. Le lien entre technologie et terrorisme est demeuré au cœur de nos préoccupations. Nous avons aidé les États Membres à tirer parti des technologies nouvelles et émergentes pour lutter contre le terrorisme et à faire face aux risques liés à leur utilisation abusive.
- 153. Nous avons également étudié la question du risque de terrorisme nucléaire. Nous avons formé plus de 500 fonctionnaires de 120 pays à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, à l'aide de nouveaux manuels, de cas d'étude fictifs et d'un nouveau cours d'apprentissage en ligne.

31/34

Chapitre III

Bon fonctionnement de l'Organisation

Principaux axes de travail

154. Le personnel du Secrétariat de l'ONU compte plus de 36 000 personnes réparties dans 474 lieux d'affectation à travers le monde. Son travail repose sur le respect des normes de conduite les plus élevées, la bonne gestion de toutes les ressources et l'exécution efficace des mandats.

Principales réalisations

155. Sous la présidence du Département de la sûreté et de la sécurité, le système de gestion de la sécurité des Nations Unies a permis à nos opérations et programmes de remplir des mandats très divers et de venir en aide à plus de 264 millions de personnes au cours de l'année écoulée, y compris dans des situations à haut risque.

156. Le Secrétariat a facilité la tenue d'un grand nombre de réunions intergouvernementales mondiales et conférences internationales, outre les réunions inscrites au calendrier des organes de l'Organisation. Par rapport à l'année précédente, le nombre de réunions ayant bénéficié de l'appui du Secrétariat à l'échelle mondiale a augmenté de 66 %.

157. La facilitation d'un dialogue multilingue et accessible est restée au cœur de nos préoccupations. Nous avons notamment travaillé à la refonte du portail en ligne consacré à la terminologie de l'ensemble de l'ONU dans les six langues officielles, ainsi qu'à la création d'un nouveau tableau de bord interactif multilingue qui permet d'afficher le texte intégral des décisions de l'Assemblée générale avant leur publication.

Exploiter les données relatives aux réunions intergouvernementales pour améliorer les services

Les actes officiels des réunions intergouvernementales sont établis sur la base d'un grand nombre de documents. En 2022, nous avons adopté une nouvelle méthode de travail qui permet d'exploiter les données relatives aux réunions intergouvernementales figurant sur le portail e-deleGATE, dans le *Journal des Nations Unies* et dans eLUNa pour produire automatiquement les comptes rendus des séances, les listes des orateurs et oratrices, les transcriptions des interventions et les recueils annuels des résolutions et décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Grâce à nos innovations, les États membres disposent plus tôt d'informations de qualité dans les six langues officielles.

158. Les efforts accomplis pour mener à bien la réforme de la gestion visaient avant tout à rationaliser les politiques et les procédures. L'Assemblée générale a confirmé le passage au cycle budgétaire annuel, qui permet de faire des prévisions budgétaires plus réalistes, d'affiner les hypothèses de planification et d'accorder une attention plus grande à l'exécution des programmes.

Améliorer la planification, la gestion et l'exécution des programmes et la présentation d'informations à ce sujet

Nous avons élargi la gamme d'outils analytiques du progiciel de gestion intégré de l'ONU (Umoja) en créant de nouveaux tableaux de bord qui améliorent l'efficacité et la transparence de la gestion des ressources financières, humaines et physiques de l'Organisation. Ces tableaux de bord permettent de mieux planifier et exécuter les programmes et de communiquer plus efficacement des informations à ce sujet.

- 159. Nous avons pris d'autres mesures d'amélioration continue, ayant notamment mis en place de meilleurs outils automatisés pour aider les responsables à réduire les délais de recrutement et à améliorer la gestion des contrats liés aux chaînes d'approvisionnement. En outre, nous avons progressé dans la modernisation des dispositifs de gestion des aptitudes et la définition de stratégies pour attirer des talents plus diversifiés et améliorer les compétences de direction ainsi que la satisfaction professionnelle du personnel. Afin d'assurer la continuité des opérations, nous avons renforcé notre résilience face aux pandémies futures, notamment en élaborant de nouvelles orientations et en lançant de nouveaux programmes de formation.
- 160. Nous avons amélioré l'efficacité de nos opérations de maintien de la paix et de nos activités sur le terrain, notamment grâce à notre programme phare de partenariats triangulaires. Nous avons également renforcé notre dispositif de prestation de services pour mieux soutenir les entités du Secrétariat dans les lieux d'affectation hors Siège, notamment le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et nous avons fait le nécessaire pour accroître l'efficacité de la collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Nous avons continué d'améliorer la performance environnementale des opérations de paix en atténuant les risques liés aux eaux usées, en réduisant la consommation de combustibles pour la production d'électricité et en accroissant la part des énergies renouvelables.
- 161. La parité des genres, la répartition géographique équitable et l'élargissement de la représentation géographique du personnel sont des priorités essentielles pour l'Organisation. Nous nous employons à réviser la Stratégie en faveur de la diversité géographique et à définir une marche à suivre pour accélérer les progrès. Le Secrétariat est en bonne voie d'atteindre la parité des genres d'ici à 2028 pour l'ensemble du personnel. Aux postes de haut niveau, la parité a déjà été atteinte en 2020. Il reste toutefois du travail à faire pour certaines classes de poste et dans certaines entités, en particulier dans les lieux d'affectation hors siège.
- 162. La mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap a été focalisée sur les mesures en faveur de l'inclusion du handicap et de l'accessibilité à l'échelle du système des Nations Unies. En 2022, 73 entités et 130 équipes de pays ont rendu compte de leurs efforts de mise en œuvre, qui ont permis d'atteindre 30 % des cibles fixées dans la Stratégie.
- 163. Pour renforcer les valeurs de l'Organisation, le Secrétariat a adopté le Référentiel de valeurs et de comportements de l'Organisation des Nations Unies, qui est destiné au personnel. Nous avons également élaboré un manuel de sensibilisation à la fraude et à la corruption ainsi qu'un module d'approfondissement des connaissances sur les normes de conduite destiné aux chefs de forces militaires et policières avant leur déploiement dans les missions. Quelque 180 membres du personnel ont suivi le programme de formation Kamino en science des données, afin d'apprendre à prendre des décisions fondées sur des données. À la mi-2023, plus de 350 membres du personnel supplémentaires s'étaient inscrits à la nouvelle version du

33/34

programme, et ce nombre devrait augmenter encore. Le réseau #NewWork, initiative dirigée par le personnel qui s'appuie sur la collaboration, l'innovation, l'agilité et la création collective pour faire évoluer la culture de travail, s'est développé et compte maintenant plus de 1 800 membres dans 154 lieux d'affectation, y compris dans des opérations de paix et des missions politiques spéciales.

L'ONU 2.0 et le personnel de demain

En 2022, nous avons réuni des spécialistes de la planification stratégique des besoins en personnel, des experts et des responsables des ressources humaines de l'ensemble du système des Nations Unies pour orienter la transition du personnel vers l'ONU 2.0, fondée sur cinq axes de changement : données, numérique, innovation, prospective stratégique et sciences comportementales. Il s'agit de renforcer nos savoir-faire et nos compétences afin de remplir nos mandats avec efficacité et de mieux aider les États Membres à exploiter les possibilités et à relever les défis du XXI° siècle.

164. Plus de 37 000 membres du personnel de l'ONU ont participé aux séances du dialogue en cascade sur le nouveau Référentiel de valeurs et de comportements de l'Organisation des Nations Unies. Sous la direction de la Conseillère spéciale pour l'éradication du racisme sur le lieu de travail, un groupe de pilotage a été créé pour superviser la mise en œuvre du plan d'action stratégique contre la discrimination raciale au sein de l'Organisation. Une série de séances de dialogue a été organisée par le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies pour faciliter la mise en œuvre de ce plan d'action. Conformément à la politique relative à la protection contre les représailles des personnes qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes, le Bureau de la déontologie a effectué en temps opportun des examens préliminaires approfondis et renvoyé les dossiers pour lesquels il était nécessaire de poursuivre les investigations.

165. L'Organisation a promu une approche coordonnée de l'action menée pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans tous les lieux d'affectation, de même qu'une culture axée sur la responsabilité. Elle a continué de combler les lacunes dans les politiques et les procédures et de favoriser une action efficace en matière de sensibilisation et de communication, tout en améliorant la transparence, l'assistance aux victimes et l'appui au niveau national.

166. La Défenseuse des droits des victimes a mené des projets visant à apporter une aide juridique aux victimes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Elle s'est également adressée à certains États Membres pour faciliter le traitement de demandes en reconnaissance de paternité et de demandes de pension alimentaire.

167. Nous avons renforcé notre communication avec le public à l'appui du système des Nations Unies. Nos équipes du monde entier ont diffusé avec diligence des nouvelles et des informations exactes sur les crises internationales et mené des campagnes mondiales sur les objectifs de développement durable, la paix et la sécurité, l'urgence climatique, la mésinformation et la désinformation, et les discours haineux. Dans le cadre de notre initiative « Verified », l'Organisation a soutenu les campagnes de vaccination contre la COVID-19 et transmis aux populations vulnérables des informations vitales.